







Le Master 2 Droit immobilier

En association avec le SERDEAUT

vous annoncent le prochain

Petit déjeuner de Droit immobilier



Le **lundi 23 janvier 2017**, de 9h00 à 11h00, Salle 1 – café d'acqueil à 8h30 A l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 12 place du Panthéon, 75005

Preside par Messieurs

Pascal Chauvin Président de la 3ème Chambre quile de la Cour de cassation

Norbert Foulquier Professeur de Droit à l'Université Paris I, co-directeur du SERDEAUT,

∞-directeur du Master 2 Droit immobilier

Thierry Revet Professeur de Droit à l'Université Paris I, co-directeur du Master 2 Droit immobilier

Jean-Luc Tixier Docteur en droit, avocat associé de CMS Bureau Francis Lefebvre

Chargé d'enseignement à l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne

Les différents intervenants commenteront notamment deux arrêts récents rendus par la Cour de cassation

- Arrêt du 7 juillet 2016, n°15-10278, caractère indivis du droit d'usage et d'habitation, exercice conjoint par son titulaire et le propriétaire
- Arrêt du 8 septembre 2016, n°14-26953, liceité d'un droit de jouissance spéciale supérieure à 30 ans